

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 13

Artikel: Un incendie à Genève en 1670
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SWISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSÉRIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Un incendie à Genève en 1670.

Nous savons fort bien que ce grand désastre a été mentionné par tous les écrivains qui ont traité de l'histoire de la ville de Genève ; mais la relation suivante, publiée dans le *Journal de Genève*, en 1826, contient divers détails très curieux et entièrement locaux, qu'on ne trouve guère dans les manuels d'histoire et qui seront sans doute relus avec intérêt.

Au 17^{me} siècle, comme de nos jours, quatre ponts en bois traversaient les deux bras du Rhône et liaient entre elles les rives qui encaissent ce fleuve ; alors aussi le lit du côté de Saint-Gervais était plus profond et le courant plus rapide que celui de Bel-Air. Ces ponts, larges de quatorze pieds, ne furent pavés que longtemps après ; celui d'en-bas, vers la ville, se trouvait bordé de maisons en bois, fort jolies, hautes de trois étages, d'une architecture légère et élégante, et formant avec lui une véritable rue. Ce quartier était regardé par l'étranger comme l'une des curiosités de la ville.

La plupart de ces maisons avaient un développement de cent dix à cent dix-huit pieds de profondeur ; on regagnait par là ce qui leur manquait en élévation ; elles étaient assises sur une forêt de pilotis. Ces édifices, partant de la Tour de l'Île, venaient joindre celle de la Monnaie ; ils occupaient une étendue de trois cent vingt pieds. Là, logeaient des marchands et des personnes de tous états, mais plus particulièrement des artisans à la profession desquels l'eau est indispensable, comme couteliers, remouleurs, tanneurs, chamoiseurs, épingleurs, fabricants d'aiguilles, etc.

L'hiver de 1670 fut rude. Genève reposait dans une fatale sécurité, quand, dans la nuit du 17 au 18 janvier, les habitants des ponts furent éveillés par des cris de terreur, par le pétilllement du feu et l'étouffement de la fumée. Les flammes dévoraient la partie basse des maisons, elles serpentaient entre l'eau et le plancher

inférieur, et s'étendaient ainsi sous tous les édifices à la fois.

Le feu fit des progrès effrayants ; il embrasa des magasins remplis d'huile, de graisses, de papier, de sucre, d'eau-de-vie, de bois, de charbon, enfin de toutes sortes de matières combustibles, et quelques-uns contenant même de la poudre. Le plus grand nombre d'habitants de ces fournaies n'eurent pas même le temps de fuir en chemise ; en peu d'heures ils n'avaient plus de domicile ; les maisons qui ne périrent pas par les flammes s'affaissèrent dans le Rhône ; 72 d'entre elles furent considérablement endommagées, et 54 absolument détruites. Dans cette nuit d'épouvante, 121 personnes perdirent la vie, sans compter un grand nombre de blessés.

Quoique la nuit fût parfaitement calme, malgré des secours presque surnaturels, surtout de la part des charpentiers, organisés en corps pour ces cas-là, bien que la police eût été remarquablement bonne, rien n'arrêta mieux l'intensité de l'incendie que les trois tours qui l'encadraient. C'étaient celle de l'Île et les deux de la Monnaie, dont l'une servait de porte même au pont. Le feu s'étant aussi communiqué à la couronne de cette dernière, ornée d'une belle horloge, celle-ci tomba un instant après qu'elle eut sonné quatre heures. Deux de ces tours avaient contenu des poudres, qu'heureusement on avait sorties quelques jours avant. La colonne de feu était aussi magnifique qu'effrayante ; elle se composait de mille couleurs, puis retombait en gerbes d'étincelles éblouissantes. Les montagnes voisines en furent éclairées comme en plein midi ; les toits de la ville se trouvèrent surchargés de cendres et de débris ardents.

L'amas de décombres forma une barrière qui contraignit l'eau, fort basse à cette époque, de rebrousser dans l'autre canal.

Quand l'aurore vint éclairer cette scène de dévastation, on put juger de la violence du feu par les pilotis, qui se trouvèrent consumés jusqu'au-dessous du niveau du Rhône. Les

décombres fumèrent vingt jours de suite, et pendant plus de deux mois, il fut fait des fouilles pour découvrir les victimes et sauver quelques effets. On évalua la perte à un million, somme énorme pour un temps où l'individu était très riche avec dix mille écus.

Une chronique genevoise de 1779, que nous retrouvons dans nos papiers, parle de cet événement en ces termes :

« Le feu prit aux maisons du Pont du Rhône, qui étant toutes de charpente furent consumées, la plus grande partie, en moins de 2 heures ; 120 personnes y périrent malheureusement par les flammes. Un meunier sauva sa mère préférablement à sa femme, mais la femme, mal édiflée de cette préférence, les suivit et se sauva ayant de l'eau jusqu'à la tête. Une femme malade, qui devait le matin prendre une médecine, se jeta par les fenêtres, et trouva sa vie et sa guérison dans le Rhône, ayant eu le bonheur d'échapper de l'eau, après avoir évité le feu.

Mais ce qu'il y eut encore de surprenant, c'est que le canal du Rhône, entre l'Île et la Ville, large de 265 pieds, fut comblé et mis à sec par les ruines des maisons ; et quatre jours après, l'autre canal, quoique rapide à son ordinaire et enflé par le regorgement de l'autre, ne laissa pas de se geler.

On fit des collectes pour assister les familles désolées ; celle qui fut faite dans Genève se monta à 6 mille Ecus, et Messieurs de Berne contribuèrent aussi beaucoup de leurs charités. Les autres villes protestantes de la Suisse, M. le Landgrave de Hesse-Cassel, quelques Eglises de France, et la Ville de Francfort firent aussi sentir à ces pauvres incendiés les effets de leurs bienfaisances. Le produit de tout ce qu'on retira à ce sujet, tant de la Ville que des Pays Etrangers fut de plus de 25 mille Ecus. On rebâtit un pont de bois à la place de celui qui fut brûlé, mais sans maisons. »